



EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

Année : 2021

Lieu : Lyon

Éducation thérapeutique du patient cardiaque - FORMATION

Réf. : ECTET03D



Compétences Visées

Acquérir les compétences pour éduquer un patient cardiaque dans une perspective pluridisciplinaire.

Objectifs, Contenus



Définir les savoirs de base de l'ETP

- Le contexte économique, social et politique.
- Les recommandations de la HAS.
- Les définitions, les modèles et la démarche éducative.
- La maladie chronique.

Analyser les pratiques d'éducation

Modéliser et articuler les trois champs d'intervention en ETP avec les caractéristiques des maladies cardiovasculaires

- L'approche centrée sur l'information et les acquisitions autour de la maladie : enjeux et bénéfices du traitement anticoagulant, comportements de santé, maladie coronarienne et facteurs de risques cardiovasculaires, insuffisance cardiaque, autosurveillance.
- L'approche centrée sur la relation : vécu de la maladie cardiovasculaire, de l'insuffisance cardiaque et risques associés, qualité de vie et stratégies d'adaptation des patients.
- L'approche centrée sur les interactions sociales et les potentialités collectives : animation d'une séance d'éducation collective, thématiques des ateliers, travail avec les familles.

Structurer et évaluer le programme d'ETP

- La nécessaire coordination des acteurs.
- Les soins éducatifs et le parcours du patient.
- Les outils de l'éducation thérapeutique.
- Le suivi et le réajustement.



À DISTANCE

Consolider les compétences développées en présentiel

- La formation présentielle est enrichie par 2 heures de e-learning permettant un renforcement et un approfondissement des connaissances en ETP.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Lyon 2021

Durée

3 jours + 2h (e-learning)

» du 26/05/2021 au 28/05/2021

Intervenant

SAVOYE Danièle

- Cadre de santé
- DU Éducation du patient

Prix

Tarif Inter : 1 080 € Net de taxe

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports cognitifs, législatifs et méthodologiques.
- Construction d'outils.
- Cas concrets.
- Mises en situations.

Valeur ajoutée de la formation

La formation s'inscrit dans une approche pragmatique en cohérence avec les exigences définies par la HAS et permet de répondre aux cahiers des charges des ARS en matière de programmes d'ETP. Elle est enrichie de 4 modules e-learning d'une durée totale de 2 heures.

Prérequis

» Cette formation nécessite des connaissances en cardiologie.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 33 : Maîtrise des fondamentaux de l'éducation thérapeutique du patient
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Voir aussi

- [Patient cardiaque : prise en charge et adaptation des soins](#)